

## SIGNATURE DE L'ACCORD N°20 RELATIF À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE

Date de création : 18/10/2021  
Date de première publication : 22/10/2021  
Date de version publiée : 22/10/2021  
Date de début de publication : 15/10/2021  
Date de fin de publication : 06/05/2022  
Ccn : HLA

Dans le cadre de la fusion entre les branches des FSJT et PACT-ARIM, les partenaires sociaux ont signé un accord relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage le 1er juillet 2021, il entrera en vigueur au 1er janvier 2022.

Pour les adhérents, retrouvez l'intégralité du texte conventionnel dans votre espace adhérent en [cliquant ICI](#).